

# FISCALITE DES VEHICULES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- **Apprécier** les règles de TVA applicables aux véhicules ;
- **Maîtriser** l'identification des véhicules de transport de personnes d'une part et des véhicules de tourisme d'autre part ;
- **Appliquer** la limitation de la déductibilité fiscale des amortissements et des loyers des véhicules de tourisme.

## CONTENU DE LA FORMATION

**Les règles de TVA applicables aux véhicules :**

- Règles de TVA applicables en cas de vente d'un véhicule automobile (*notions de véhicules neufs et d'occasion, vente d'un véhicule neuf, ...*) ;
- Droits à déduction de la TVA pour les véhicules ou engins de transport de personnes (*principes, exceptions à la règle d'exclusion du droit à déduction de la TVA, ...*) ;
- Droits à déduction de la TVA pour les sources d'énergie utilisées par les véhicules (*carburants, frais de recharges des véhicules électriques, ...*) ;
- Droits à déduction de la TVA pour la mise à disposition par une entreprise de véhicules de fonction à ses employés ;
- Informations pratiques sur le quitus fiscal.

**Taxes sur l'affectation des véhicules à des fins économiques :**

- Champs d'application (territorialité, fait générateur, régime fiscal, ...)
- Les véhicules taxables (*véhicules de tourisme, véhicules exonérés, ...*) ;
- Modalités de calcul des taxes sur l'affectation des véhicules à des fins économiques (*principes, taxes annuelles sur les émissions de CO2 et taxe annuelle sur les émissions de polluants atmosphériques*).

**Limitation de la déductibilité des amortissements et des loyers des véhicules de tourisme :**

- Champ d'application (*véhicules concernés, véhicules non concernés, ...*) ;
- Modalités d'application de la limite (*véhicules NEDC, véhicules WLTP, véhicules peu polluants, particularités des redevances de crédit-bail ou des loyers, ...*) ;
- Exemples.

## PEDAGOGIE ET EVALUATION

Cette formation se déroulera sous forme d'**exposés et d'exemples commentés**. Le contrôle des connaissances se fera, **pendant la formation**, par la réalisation de **QUIZZ** et, **à l'issue de la formation**, par la réalisation en ligne d'un **QCM d'évaluation**.

Les **supports de documentation** (*livrets de cours et supports de présentation*) et les **ressources complémentaires** (*sous forme de vidéos de courte durée, de fiches techniques, ...*) seront mis à disposition des participants sur leur espace de travail personnel « [My Forcogès](#) ».



## Classe virtuelle 3,5 Heures

(1 x 3,5 heures en classe virtuelle)

### PUBLIC VISE

- Experts-comptables, commissaires aux comptes et experts-comptables stagiaires ;
- Chefs de missions et collaborateurs confirmés des cabinets d'expertise-comptable ayant une expérience d'au moins 2 ans.

### PREREQUIS

Aucuns.

### FORMATEUR

**Franck LAMBERT**

- **Diplômé d'expertise comptable** depuis 2006 ;
- **Diplômé du DU Expert en Gestion de Patrimoine de l'AUREP** depuis 2019 ;
- **Certificat Ingénierie Patrimoniale du Chef d'Entreprise de l'AUREP** depuis 2020 ;
- Plus de **10 années d'expérience en cabinet d'expertise comptable** sur la région Rhône-Alpes ;
- **Dirigeant fondateur** de la société FORCOGÈS créée en octobre 2009 ;
- Formateur en **fiscalité** et en **gestion de patrimoine**.

### MODALITES ET TARIFS

Cette formation est **dispensée en INTRA ou en INTER**. Les **modalités et les délais d'accès** à cette formation ainsi que les **conditions tarifaires** sont disponibles [sur demande](#).

# FISCALITE DES VEHICULES



## MODALITES D'ORGANISATION, DE SUIVI ET D'EVALUATION DE LA SESSION EN CLASSE VIRTUELLE

La classe virtuelle se fera grâce à l'**outil de visioconférence ZOOM**, pour une **formation** en mode « **synchrone** » à l'issue de laquelle un contrôle des connaissances sera effectué en ligne par la réalisation d'un **QCM d'évaluation**.

Les participants recevront **un email de convocation, une semaine avant** le début la session en classe virtuelle, **dans lequel leur sera adressé le lien de connexion** à l'application ZOOM

Le **lien de connexion** à l'application ZOOM sera également mis à **disposition** de chaque participant **directement dans leur espace de travail personnel et sécurisé** « [My Forcogès](#) ».



## MOYENS D'ORGANISATION, D'ACCOMPAGNEMENT OU D'ASSISTANCE (PEDAGOGIQUE ET TECHNIQUE) MIS A DISPOSITION DES PARTICIPANTS POUR LA SESSION EN CLASSE VIRTUELLE

**Durant la session en classe virtuelle**, les participants auront la **possibilité de poser des questions au formateur** (soit de manière orale s'ils disposent d'un micro sur leur matériel informatique, soit en utilisant le chat de ZOOM via le bouton "discussions"). Ces questions seront **traitées soit en direct, soit à la fin de la présentation** lors de la partie dédiée aux échanges.

Les participants auront également la **possibilité**, avant et après la formation, de soumettre par mail **leurs questions au formateur** sur [franck.lambert@forcoges.com](mailto:franck.lambert@forcoges.com) (délai de réponse maximum de 7 jours).

Un **guide d'utilisation de l'outil de visioconférence ZOOM**, dans lequel sont expliquées les modalités techniques de connexion et d'utilisation de ce dispositif, sera adressé à chaque participant.

**Pour toutes problématiques techniques** en lien avec l'utilisation de l'outil de visioconférence ZOOM, les participants pourront **contacter Aline DUPERRON-LAMBERT**, responsable commerciale de FORCOGES, sur [formation@forcoges.fr](mailto:formation@forcoges.fr) (délai de réponse maximum de 24 heures).



## Classe virtuelle 3,5 Heures

(1 x 3,5 heures en classe virtuelle)



### INDICATEURS SATISFACTION (sur l'année 2025)

- Nombre de participants : **Néant**
- Recommandation : **Néant**
- Satisfaction globale : **Néant**
- Pertinence : **Néant**



### SITUATIONS DE HANDICAP

**Les situations de handicap sont prise en compte** afin de trouver les solutions et/ou partenaires adéquates **pour assurer les meilleures conditions d'accueil et de suivi** de l'action de formation. **Selon la nature et l'importance de la situation de handicap**, l'[AGEFIPH](#) locale pourra être contactée pour obtenir des conseils.